

L'Organisation politique féminine

Le *Journal des Débats* publiait il y a quelques jours la note suivante :

Il faut prévoir l'entrée des femmes dans la vie politique et, dans cette prévision, préparer dès maintenant l'organisation indispensable que commande cette éventualité grave et prochaine. Des ligues, des unions féministes existent déjà, d'ailleurs, qui entretiennent sur toute l'étendue du territoire de nombreuses sections et qui, aux élections, seront comme autant de cadres politiques : les unes socialistes et communistes, les autres socialistes ou radicales-socialistes comme la Ligue pour le droit de la femme que préside Mme Maria Vérone, et l'Union française pour le suffrage des femmes, dont la directrice, Mme Brunschvicg, est aussi vice-présidente de la commission mixte du Comité exécutif radical-socialiste. Or le danger de pareils particularismes n'est que trop évident. L'organisation politique féminine qui s'impose doit être indépendante des partis politiques masculins : elle doit soustraire les femmes à leurs luttes stériles; elle doit associer leur effort dans une union, la plus large possible, où les doctrines et les idées soient seules à compter, à l'exclusion de tous intérêts privés, de toute action en faveur de tel ou tel candidat, avec le seul but de se tenir au service de la justice et de la liberté pour tous les citoyens.

C'est de cette conception très large et qui répond à celle que la grande majorité des Françaises se font du rôle politique qu'elles peuvent être appelées à jouer bientôt, que s'est inspirée la Fédération nationale des femmes, dont l'active et distinguée secrétaire générale est Mlle Aimée Bazy et qui, depuis 1928, s'est attachée à réaliser une organisation politique féminine nationale, unissant pour la défense des principes primordiaux le plus grand nombre possible de femmes et s'assurant par là même, dans la pleine indépendance et la liberté de ses mouvements, l'autorité que confèrent les grands mouvements d'ensemble.

A ce fillet de propagande tendancieuse, nous avons répondu par la lettre suivante qui fut aussitôt insérée dans les *Débats* :

Monsieur le directeur,

Une note parue dans le Journal des Débats du 31 mars à propos de l'organisation politique féminine semble indiquer que notre Association a une tendance politique. Permettez-moi de compter sur votre courtoisie pour vouloir bien indiquer à vos lecteurs que l'Union française pour le suffrage des femmes, qui comprend dans son comité et parmi ses membres des femmes de toutes les opinions politiques et religieuses, a, depuis vingt-deux ans qu'elle existe, travaillé pour obtenir le droit de vote pour les femmes dans un esprit de complète neutralité. Les statuts que nous vous communiquons et la composition de notre comité vous fixeront à ce sujet. Puis-je ajouter que l'action de nos deux cents groupements départementaux et la force même de notre mouvement viennent précisément de notre volonté d'union sacrée. Les Françaises veulent obtenir les droits qui leur sont dus; elles se rendent compte du rôle social que la vie politique leur permettra de remplir plus efficacement; mais elles redoutent les divisions de partis et les embrigadements avant même d'avoir obtenu leurs droits. Nos membres sont unis pour obtenir le vote : elles choisiront ensuite librement les partis qui répondront le mieux à leurs aspirations.

En vous remerciant à l'avance de cette rectification nécessaire, croyez, Monsieur le directeur, à tous mes sentiments les meilleurs.

C. BRUNSCHVICG,
Présidente de l'Union française
pour le suffrage des femmes.

Nos amis s'étonneront peut-être que notre réponse se soit bornée à affirmer une

fois de plus notre neutralité, mais c'est volontairement que nous n'en avons pas dit davantage dans la grande presse, jugeant inutile et même néfaste de donner en spectacle des divisions entre femmes qui sont d'accord pour demander le vote, et qui ne sont pas capables de s'entendre pour l'obtenir.

Mais, puisqu'il nous sommes entre « féministes » il nous sera bien permis de faire une constatation, c'est que cette neutralité qu'en maintes circonstances la « distinguée secrétaire générale » de la Fédération Nationale nous reprochait, la jugeant impossible pour l'action qui, disait-elle, doit s'appuyer sur un programme politique, cette neutralité Mlle Bazy la revendiquerait-elle aujourd'hui ?

Pourrait-elle affirmer que la Fédération qu'elle dirige ne travaille pas officieusement en accord avec des partis politiques masculins ? et veut-elle sérieusement soustraire les femmes à leurs luttes stériles ? Se contenterait-elle désormais d'associer leur effort dans une union, la plus large possible, à l'exclusion de toute action en faveur de tel ou tel candidat (y compris, nous le supposons, le département de Seine-et-Marne), et dans le seul but de se tenir au service de la justice et de la liberté pour tous les citoyens ?

Voilà un programme bien séduisant, et qui nous rallierait toutes, n'est-il pas vrai ?

Mais les politiciens ont, eux aussi, des programmes bien séduisants... qui n'ont qu'une seule faiblesse, c'est d'être trop souvent en contradiction avec leurs progrès faits et gestes. Le jour où Mlle Bazy aura vraiment décidé de faire de l'action féminine — ou féministe — et non pas seulement du travail de politicienne, ce jour-là, elle ne nous combattrait plus, ne fera plus bande à part, et se mêlera à l'action commune pour obtenir le vote.

Pour l'instant, elle trouve que nous suffisons pour tirer les marrons du feu et elle ne songe qu'à la façon dont elle pourra les accommoder ensuite au profit de ses idées et de son parti.

Nous n'aurions pas à lui reprocher sa façon de faire qui regarde seule sa Fédération, si perpétuellement elle ne tentait d'entraver notre action en nous cherchant vilainement querelle. Est-ce là le seul moyen pour elle d'attirer des femmes à son organisation ? et sommes-nous vraiment un tel obstacle à ses ambitions ?

Pour nous, Mademoiselle, croyez bien, que votre groupé ne nous porte en rien ombrage et que nous nous réjouissons même de votre activité, et s'il y a lieu, de vos succès, si cette activité ne visait vraiment que « la justice et la liberté pour tous les citoyens ».

Il y a en France, soyez en assurée, de la place pour tous et pour toutes. Mais il ne suffit pas, pour réussir, de vouloir faire tort à son prochain : ce qu'il faut, c'est inspirer confiance à force de loyauté, de bonté et de désintéressement. Et ces qualités de haute valeur morale, Mademoiselle, tout le monde ne les possède pas.

C. B.